

# Consociation du Conseil Municipal.

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, à 8 heures du matin, le Dimanche 17 Mai, présent mois, pour la session ordinaire de Mai (ouvertures)

## Objet de la Séance :

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Election du Maire et de deux Adjointe.
3. Choix des Commissions.
4. Election des Deux Délégués pour faire partie de la Commission Administrative et Bureau de bienfaisance.

Reçu, le 12 Mai 1908.

Le Maire,  
L. Sauvestre

## Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et de deux adjoints

L'an mil neuf cents huit, le dix sept du mois de Mai, à huit heures du matin les membres du Conseil municipal de la commune de Brez, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 3 et 10 mai 1908, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884

Et étaient présents M. M. les Conseillers municipaux

1. Figier	Jean Baptiste	10. Olive	Alphonse
2. Sauvestre	Emile	11. Aubin	Alfred
3. Lozon	Emile	12. Fatry	Eberdore
4. Hervé	Auguste	13. Douillard	Julien
5. Rambaud	Emile	14. Péneru	Julien
6. Fouquet	Emile	15. Bourcier	Etiennille
7. Caron	Julien	16. Ogouau	Camille
8. Artaud	Ferdinand	17. Gendron	Clair
9. Briand	Aristide	18. Felasque	Arthur

19. Bahuaud Adolphe 21 Gar-Macillel Francis  
20. Gautret Zacharie 22 Favy Pierre

Présent: M. Poiret François, ex-offi.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Sauvestre, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. H. Vigier Jean Baptiste, Sauvestre Ernest, Logon Emile, Hervé Auguste, Rambaud Ernest, Fouquet Ernest, Garçon Jules, Courau Ferdinand, Briand Aristide, Allier Alphonse, Aubin Alfred, Patry Théodore, Pouillard Julien, Feneau Julien, Bourcier Théophile, Ogereau Camille, Gendron Clair, Fétasque Arthur, Bahuaud Adolphe, Gautret Zacharie, Gar-Macillel Francis, Favy Pierre dans leurs fonctions de Conseillers municipaux. M. Patry Théodore, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

### Discours de M<sup>r</sup> Patry

Avant de procéder à l'élection du Maire M<sup>r</sup> Patry a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs et chers collègues,

" Puisque le privilège de l'âge me donne pour quelques instants la présidence de cette réunion, vous voudrez bien me permettre de dire quelques mots:

" D'abord, je souhaiterais la bienvenue aux nouveaux élus de ce Conseil. Puis je rappellerai au souvenir de tous, un de nos anciens collègues, qui peut-être il y a quelques semaines enlevé brutalement par la mort à notre administration municipale dont il faisait partie depuis plus de 25 ans; - j'ai nommé Pierre Clouveau. ->

" Pierre Clouveau était, nous le savons tous, un vaillant collaborateur, qui en toutes circonstances cherchait les moyens de se rendre utile à ses concitoyens; sa disparition laisse un grand vide parmi nous, car c'était un homme de bien et son souvenir restera longtemps gréé dans notre mémoire "

J'ai aussi à remercier plusieurs de nos anciens collègues qui ont pendant longtemps prêté leur concours dévoué à l'administration municipale de Deyé, et qui, pour des raisons d'ordre privé, se sont volontairement retirés. - Il est vrai que les fonctions de Conseiller municipal ne sont pas toujours très agréables, car quoi que l'on fasse, on est quelquefois en butte à des critiques plus ou moins raisonnées.

" Mais nous devons nous souvenir dans cette vieille devise française: " Fais ce que doit, adieu que pourra "

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie de ce conseil, j'ai toujours vu nos délibérations se dérouler d'une façon amicale

est impartiale

J'ai l'espoir qu'il en sera toujours de même pendant la période que nous allons commencer. - Nous ferons tous nos efforts pour mener à bien toutes les questions qui nous seront soumises et faire exécuter dans la commune tous les travaux utiles et en rapport avec nos ressources.

Dans cette tâche je suis certain que chacun de nous tiendra à faire son devoir de bon citoyen en défendant les intérêts communaux et en nous groupant tous autour du Drapeau de la République.

Vive la commune de Arzès. - Vive la République. -  
Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Briand Aristide.

### Election du Maire

1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	22
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

M. Figier Jean Baptiste a obtenu . . . . . 21 voix

M. Figier Jean Baptiste ayant obtenu la majorité absolue,  
a été proclamé Maire.

### Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Figier Jean Baptiste, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	22
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés . . . . .	21
Majorité absolue	11

Ont obtenu } M. Boiret François . . . . . 19 voix  
                  } M. Gaubert Zacharie . . . . . 2 voix  
                  } M. Gendron Clair . . . . . 1 voix



M. Boire François ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

### Election du second adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 22

Observation: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . . 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés . . . . . 21

Majorité absolue . . . . . 11.

ont obtenu } M. Fouquet Ernest . . . . . 10 voix  
                  } M. Rambaud Ernest . . . . . 2 voix  
                  } M. Gar. Hailliet Francis . . . . . 1 voix

M. Fouquet Ernest ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

#### Observations et réclamations

Néant.

Et ont signé les membres présents.

Le Doyen d'âge du conseil,

M. Patry

Les membres du conseil municipal

M. Blanchard

Le Secrétaire,

M. Grand

M. A. L. V.

M. A. O. H.

Le Maire:

M. Figier

M. Volange

M. B. G.

M. P. V.

En quelques mots M. Patry fait l'éloge de l'ancienne administration et souhaite la bienvenue à la nouvelle.

### Discours de M. le Maire

Monsieur Figier, Maire de la commune de Proyé, lit le discours suivant:

Messieurs



Je vous remercie bien sincèrement du vote unanime par lequel vous m'appelez à vous présider. Je le ferai avec toute l'équité possible, mais ce n'est pas, croyez le bien, sans une telle émotion que j'accepte cette fonction.

L'administration d'une commune aussi importante que la nôtre est une tâche bien lourde, et, pour alléger mon fardeau, j'ai besoin, Messieurs, de votre concours le plus dévoué.

Je vous remercie également de l'heureux choix que vous avez fait en désignant comme adjoints M. H. Roiné et Fouquet, qui seront pour moi de précieux et dévoués collaborateurs.

Je tiens à répéter aujourd'hui les paroles prononcées par Monsieur Sauvestre, il y a 4 ans, dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire que je serai Maire de la Commune de Roze, que j'emploierai toute mon activité pour le bien de toutes mes administrés sans aucune faveur pour une section plutôt que pour l'autre.

Monsieur Patry, notre vénéré doyen vient de louer comme il convenait, la bonne administration de la commune par Monsieur Sauvestre; je serai très heureux, si après quelques années, celle de son successeur peut mériter un jugement aussi favorable.

Chez Monsieur Sauvestre, ce n'est pas sans regret que nous vous voyons quitter la présidence de cette assemblée.

Combien nous aurions été heureux de vous voir rester à notre tête, mais fût-ce des raisons majeures ne vous ont pas permis de continuer, vous voudrez bien nous assurer de vos bons conseils; votre voix fera toujours autorité parmi nous.

Mes sieurs le budget 1908-1909 sera établi sous peu, et j'espère que dans une quinzaine de jours il sera soumis à votre examen.

Beaucoup plus habitué à agir qu'à faire des discours, je veux terminer cette courte allocution. Messieurs et chers collaborateurs, en vous conviant à m'aider de toutes vos forces dans la lourde tâche que j'ai acceptée.

Sous une administration sincèrement républicaine, vous unirez vos efforts au mieux pour le plus grand bien de notre belle commune de Roze vers un idéal de progrès.

Faire la commune de Roze  
Faire la République

Discours de M<sup>r</sup> Roiné lu par M<sup>r</sup> Gondron.

Messieurs et chers Collègues,

Je vous remercie bien cordialement de l'honneur que vous

veux de me faire en me nommant adjoints à Monsieur le  
Maire de la grande et belle commune de Rezé.

Je vous assure, Messieurs, que je ferai tous mes  
efforts pour me rendre digne de la confiance que vous voulez  
bien m'accorder.

Avec l'honorable Monsieur Vigier, que vous venez  
de choisir, permettez-moi l'expression, comme Maître pilote,  
nous prenons la direction du bateau si gentillemant  
répulsé et si solidement assis sur sa quille dans les  
vagues de la commune de Rezé.

A l'exemple de nos dignes prédécesseurs, nous en  
renforcerons la membrure. Nous disposerons du bon lest au  
fond de sa cale, mais nous lui laisserons le flanc ouvert  
afin qu'il puisse recevoir pour les habitants de Rezé tous  
les bienfaits de la science et de la civilisation.

Avec la main habile du pilote, nous le verrons toujours  
rester dans le véritable chemin du devoir républicain.

Cela sont mes plus chers desirs.

Monsieur Fouquet, remercie également ses collègues  
pour la confiance qu'ils lui témoignent en le nommant  
adjoint.

### - Nomination des commissions -

Travaux publics -

M. Sauvestre, Lozon, Roumbaud, Garçon,  
Faby, Douillard, Péneau, Bourcier, Téletque, Bahian,  
Gautret, Gar Marilliet, Pary & Brard.

Finances -

M. Sauvestre, Roumbaud, Garçon, Artaud,  
Ollivé, Aubin, Douillard, Faby, Bourcier, Ogereau,  
Gendron, Téletque, Gautret, Gar Marilliet, Pary.

Affaires diverses & embarras -

M. H. Houd. Artaud, Ollivé, Aubin, Péneau, Gendron, Téletque, Gautret

Commission scolaire -

M. Sauvestre, Lozon, Ollivé, Douillard, Ogereau, Téletque, Pary

Délégués au Bureau de Bienfaisance - (M. H. Artaud & Gautret)

Le Conseil Municipal de la commune de Rezé, réuni ce  
jour, dans sa première séance, sous la présidence de M. Vigier  
son nouveau Maire, adresse à Monsieur le Préfet de la  
Loire-Inférieure, représentant du Gouvernement, ses  
hommages respectueux; l'assure comme par le passé  
de son dévouement aux institutions républicaines.

la  
pe  
1  
Cor  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14

